

Compte rendu de la réunion du jeudi 27 janvier 2022 à 19h30

Excusés : Fabrice DAURE, Olivier SOUBIES, Sandrine CLOUTIER, Guillaume MARQUE et Valéry BIZIERE

MARCHE SALLE POLYVALENTE

En présence de Me Thierry MEU, maitre d'œuvre pour le marché de la salle polyvalente.

M le Maire rappelle que la commission d'appel d'offres s'est réunie pour une première analyse ce jour à 17h pour le marché de la salle polyvalente. La totalité des lots ont été pourvus. Le résultat avant négociation semble donner une tendance positive par rapport à l'évaluation donnée par le maitre d'œuvre. L'estimation de la salle de réception était de 227 000 € pour un résultat d'environ 210 000€ et la partie salle polyvalente estimée à 713 000 € pour un résultat d'environ 638 000€. Il reste à voir des détails pour certains corps de métier. La phase de négociation est toujours en cours.

M Thierry MEU explique dans les grandes lignes du code des marchés publics, les règles à mettre en place, l'analyse des offres avec le classement de celles-ci en fonction du prix, des valeurs techniques, du planning. Autant de paramètres qui doivent être à étudier. Par conséquent, le planning suivant pourrait être mis en place :

- février validation des offres,

-mars préparation et signature des marchés de chaque lot (en fonction des commandes, des délais, des stocks) pour espérer avoir un début de chantier mi-avril.

Le dossier subvention de la DETR phase 1 pour la salle polyvalente a été validé par la Préfecture.

Celui de la salle de réception phase 2 a été redéposé, M le Maire rencontrera M le Préfet pour présenter ce dossier. Nous aurons le résultat courant avril.

FETES 2022

Les travaux auront commencé au moment des fêtes annuelles 2022 qui ont été arrêtées les 24, 25 26 juin prochain. M le Maire a rencontré la semaine dernière la nouvelle présidente Mme CERDAN et sa trésorière Mme LAGELEE qui ont donné un aperçu de leur programme. Mais beaucoup de questions restent encore à l'étude :

Où se feront les fêtes puisqu'une partie du parking de la salle sera pris par les travaux.

La fermeture de la route des Pyrénées est demandée avec présence de vigiles. Une prise en charge de l'installation du compteur provisoire avec consommation est demandée ainsi qu'une augmentation de leur subvention 2022. La réponse budgétaire sera étudiée lors du vote du budget.

L'architecte ne donne pas un avis favorable pour des fêtes à proximité de la salle, compte tenu de la dangerosité d'un chantier à proximité. En cas d'accident, la commune est entièrement responsable. Toute l'organisation reste donc à étudier : terrain à côté du stade par exemple. Où se feront donc ces fêtes ? à voir en accord avec le comité des fêtes avec la problématique de l'installation des forains.

TRAVAUX EGLISE

M Nicolas MUGAIN fait un exposé de la situation actuelle du bâtiment : une mise en sécurité provisoire avec échafaudage a été faite à l'entrée de l'église.

Une déclaration de sinistre pour intempéries a été déposé à la mi-décembre auprès de notre assurance.

Nous avons en notre possession un ensemble de devis regroupant la pose des échafaudages, les travaux de charpente des deux clochetons et la réalisation d'un crépi à la chaux pour un montant total HT estimé à environ 175 000 €. Les dossiers de demande de subvention vont être déposés auprès de la Préfecture : la DRAC 25%, La REGION 25%, et le DEPARTEMENT 25%, reste à charge pour la commune 25 % soit 43 750 € HT.

LOCAL BOULANGERIE

Compte tenu des éléments qui sont en notre possession :

Prix du matériel : 7 500 €

Retenue de la garantie (2 mois de loyer) : 1 150 €, soit un total de 8 650 €

Dettes du locataire : 10 452.65 €

Reste dette 1 802 €

Valeur du bien estimé (cf bail) : 79383 €

Loyer versé ex 2020 : 10 000 €

Travaux de restauration : 4 599€ avec remboursement assurance : - 3 797 €

Dettes du locataire restant dues : 1 802 €

Frais diagnostic vente : 475 €

Total : 92 462 € Monsieur le Maire propose donc un prix de vente à 93 000 € que le conseil municipal valide.

Le remboursement par anticipation de l'emprunt en cours sur ce complexe commerçant sera donc possible et étudié avec M le Percepteur.

Il sera par ailleurs nécessaire de prévoir un nouveau règlement de copropriété.

LIGNE DE TRESORERIE

M le Maire propose de renouveler la ligne de trésorerie de 50 000 € pour 2022. Cette ligne était déjà ouverte auparavant auprès du crédit agricole. M le Maire propose de la renouveler dans les mêmes conditions. Le conseil municipal valide à l'unanimité l'ouverture de cette ligne de trésorerie.

SECURISATION CHEMIN PIETONNIER

Après la sécurisation phase 1 ENEDIS NIPOU (chemin Laslanottes) qui semble donner satisfaction et répondre aux objectifs, Le dossier tranche 2 chemin piétonnier GENDARMERIE ENEDIS estimé à 130 000 € HT, doit être repris, approfondi et détaillé au cours de 2022 pour une réalisation en 2023. La somme de 5 052 € a déjà été attribuée à ce dossier dans le cadre des amendes de police.

M le Maire propose qu'une commission communale, dirigée par M Fabien FOUQUET, notre élu sécurité soit mise en place. En plus de Messieurs CROUAIL, LANOUILH et mesdames CODHANT, ANTONIO, M GUYOMAR'CH rejoint cette commission. M le Maire propose, de nommer M Fabien FOUQUET conseiller municipal délégué à la sécurisation et de lui verser sur le montant des indemnités non prises, 4.75 % soit d'indemnité mensuelle de 159 € et ce, à partir du 1^{er} février jusqu'au 31 décembre 2022.

- Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision.

JARDINADES 2021

Elles ont remporté un vif succès. La première date avait été annulée suite au mauvais temps. Elles ont eu lieu le 18 décembre dernier. Les travaux ont été réalisés par deux groupes d'environ 15 personnes : l'un au chemin Laslanottes avec plantations diverses et l'autre au Mouta : nettoyage, mise en sécurité de l'accès à la Vierge. Tout ceci dans une bonne ambiance. Nous tenons à remercier les entreprises partenaires qui ont fait différents dons. Il reste à prévoir la mise en place de cordage qui permettra de mettre en sécurité le cheminement du Mouta.

Un devis de cordage par l'entreprise PORTALET de 342 € présenté est validé par le conseil municipal ainsi qu'un devis de 426 € par l'entreprise GEOCHANVRE pour la finition du paillage.

Nous prévoyons deux autres dates au printemps et à l'automne. Cette matinée bien sympathique s'est terminée, toujours en plein air (covid oblige) sur la placette de la médiathèque autour de grillades offertes par la municipalité.

REPAS DES PERSONNES AGEES

Cette année 50 personnes ont bénéficié du portage d'un repas confectionné par le restaurant JULIEN accompagné de boîtes de chocolats de chez SAUX ESCOUBET. Un repas toujours apprécié, déjà des remerciements nous sont parvenus

Coût global de l'opération : 1075 €

QUESTIONS DIVERSES

Elections à venir

M le Maire rappelle les dates élections politiques

Elections présidentielles : les 10 et 24 avril prochain et les élections législatives les 12 et 19 juin. Ces deux scrutins se dérouleront à la maison pour tous, contexte sanitaire oblige. L'autorisation de changement de lieu de vote sera faite auprès de la préfecture. Les tours de garde seront organisés en temps voulu.

Travaux SDEPA 2014-2021 : information donnée par le syndicat

Le montant total des travaux réalisés sur la commune de Thèze sur la période 2014-2021 est de 657 585 € subventionnés à hauteur de 446 621 € avec un reste à charge de 210 964 €

À la suite des nombreuses pannes récurrentes de l'éclairage public sur la commune, une réunion avec les différents partenaires : SDEPA, SETRA CEGELEC et SPI a eu lieu.

Une grande partie des ampoules ont été changées. De nouveaux coffrets ont été installés. Toutefois la difficulté de réglage de ces coffrets persiste. Les anciens points lumineux sont souvent en panne. Sur les 13 points lumineux du chemin Lanot, 5 ne fonctionnent pas. Sur les 7 points lumineux sur le chemin Tuquet 5 ne fonctionnent pas et la totalité de ces points ne sont pas répertoriés par le SIG du syndicat. Le conseil réfléchit sur l'installation d'un éclairage solaire sur cette zone, moins coûteuses, plus faciles à installer, différents devis sont en cours.

Départ à la retraite de Mme Patricia THOUVENIN

Mme Thouvenin Patricia fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} avril prochain. Compte tenu de ses congés lui restant à prendre, son départ est prévu à la mi-mars. Il est décidé de publier un poste

d'adjoint technique au 1^{er} mars prochain à raison de 28 heures hebdomadaire, ce qui permettra d'effectuer un tuilage avec la titulaire.

Compte administratif 2021

A ce jour, les résultats ne sont pas tout à fait définitifs, le compte de gestion de la trésorerie n'ayant pas encore été transmis et les restes à réaliser pas encore calculés, mais il apparaît toutefois que le résultat d'investissement laisse apparaître un excédent d'environ 144 133 €, celui de fonctionnement d'environ 230 475 € ce qui donnerait un résultat de clôture de 374 609 €. L'endettement diminue, il n'y aura plus d'emprunt sur le local commercial (remboursement cette année par anticipation). L'annuité de remboursement concernant la salle commencera en 2023.

Dans l'attente du paiement des premières factures des travaux de la salle qui pourraient arriver avant le vote du budget 2022, M le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à voter une somme correspondant au quart des prévisions budgétaires de 2021 de l'investissement comme le prévoit la règlementation.

Le conseil municipal valide cette décision.

Ventes foncières

La vente des deux lots sur la zone économique du stade est en cours. Le prix de vente a été établi à 11.50 € HT le m² pour environ 4600 m² soit un total d'environ 52 900 €

Pour rappel, 27 000€ de travaux de réseaux avaient été réalisés au départ.

Deux des trois terrains situés au lotissement Lambert vont être mis en vente, la commune se gardera un lot en réserve foncière.

Travaux élagage

Des travaux d'élagage sont à faire en urgence chemin du Lac pour la pose de la fibre. Déjà mis au courant en fin d'année dernière, M Fortassy sera rappelé afin qu'il fasse le nécessaire au plus vite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15